MOTION D'ORDRE

DU

CITOYEN MENNESSON,

DÉPUTÉ DU DÉPARTEMENT DES ARDENNES,

A LA CONVENTION NATIONALE.

Pour donner une garantie à la liberté dans les dangers de la Patrie, et assurer les droits du Peuple après la perte de ses Représentans.

Salus populi, Lex suprema.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
1793.

Ils ne nous ont aidé à renverser le dernier de nos tyrans que pour se frayer eux-mêmes une route à la tyrannie. Ce n'étoit pas seulement l'extinction de la royauté qu'ils vouloient, cétoit aussi la mort de la République et de ses défenseurs ; nous avons tous juré de sauver la Patrie ; nous mourrons tranquilles à notre poste, quand nous saurons qu'il reste un asyle à la Liberté.

MOTION D'ORDRE

DU

CITOYEN MENNESSON,

DÉPUTÉ DU DÉPARTEMENT DES ARDENNES,

A LA CONVENTION NATIONALE.

POUR donner une garantie à la Liberté dans les dangers de la Patrie, et assurer les droits du Peuple après la perte de ses Représentans.

CITOYENS,

Je ne ferai pas ici de long discours ; parce que, comme l'a dit Bacon, *les longues harangues avancent les affaires comme une robe trainante aide à la course*, et que d'ailleurs il n'est plus temps de parler ; il faut agir.

Vous adoptez de grandes mesures, parce que de grands dangers vous environnent; il en est une que le salut public vous commande et que cependant vous n'avez pas prise ; c'est celle qui vous fut déja proposée dans d'autres circonstances beaucoup moins imminentes, et que la gravité de celles qui vous pressent ne vous permet plus de rejetter aujourd'hui ; c'est celle de convoquer, de faire assembler, sur-le-champ, vos Suppléans dans une ville de l'intérieure, afin que la liberté publique (qui ne doit pas être dans la dépendance d'un événement) soit véritablement assurée pour l'avenir, et que la tête des Députés, comme l'a dit Barère, repose, en effet, sur les quatre-vingt-sept départemens. Les circonstances périlleuses dans lesquelles vous vous trouvez, la présence des ennemis extérieurs de la République, les complots des malveillans de l'intérieur, les proscriptions des vrais amis du peuple, les dépositions faites au Comité de Sûreté générale, les derniers rapports du Conseil-général de la Commune, les avis donnés par le Commandant général de l'Armée Parisienne; tout ce qui se passe autour de vous, enfin, aux portes de cette Salle, dans le lieu de vos Séances, annonce visiblement qu'il vous reste encore ce grand devoir à remplir pour sauver la liberté publique qui réside dans la

représentation nationale, et pour accomplir les dispositions du mandat sacré qui vous a été donné par vos Commettans.

Je conclus donc à ce qu'il soit rempli ce devoir, et à ce qu'il le soit sans désemparer : je demande que la discussion soit ouverte à l'instant, car le temps presse, et quand il s'agit du salut du Peuple, différer est un crime.

NOTE.

Cettecourte motion, jetée sur le papier, dans la hideuse séance du 9, et à la vue des scènes scandaleuses qui l'ont accompagnée, n'ayant pu être énoncée à la tribune de la Convention, alors investie par la foule des motionneurs, qui en faisoit le siége ; j'ai pris le parti de la faire imprimer pour la soumettre à la délibération de mes Collègues, et pour satisfaire à un devoir dont la foiblesse de mes poulmons ne peut dispenser ma conscience. En effet, plus je considère les hommes et les choses, plus j'examine ce qui se passe au-dedans et au-dehors de la République, et plus je suis convaincu de l'existence d'un parti liberticide et désorganisateur qui veut la dissolution de la Convention Nationale. J'observe depuis six mois la tactique tortueuse de ses chefs : j'analyse en silence leurs motions insidieuses, et j'ai découvert à travers leur fausse popularité la profonde immoralité de leurs principes : je sais que le démon de la tyrannie les dévore, et qu'ils ont juré la ruine de la liberté sur la tombe du dernier tyran ; j'ai vu le poignard des proscriptions suspendu sur nos têtes, et j'ai reconnu la main des ennemis du

peuple ; j'ai vu la libérté prête à succomber avec nous, et j'ai desiré qu'elle pût survivre à ses défenseurs ; j'ai vu que le danger de la patrie étoit extrême, et j'ai cherché le moyen de la préserver du naufrage. Si je ne l'ai pas rencontré ce moyen, qu'un autre plus heureux nous l'indique, et que ma Patrie soit sauvée, voilà mon dernier vœu.
